

ASSEMBLÉE NATIONALE

19 janvier 2018

ETAT SERVICE SOCIÉTÉ DE CONFIANCE - (N° 575)

| | |
|--------------|--|
| Commission | |
| Gouvernement | |

Tombé

AMENDEMENT

N ° 797

présenté par

M. Vercamer, M. Demilly, M. Lagarde, M. Leroy, M. Pancher, Mme Sanquer, M. Philippe Vigier
et M. Benoit**ARTICLE 32**

Supprimer l'alinéa 3.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le droit français est parfois plus contraignant que le droit européen.

La suppression de la mention obligatoire du taux effectif global dans les contrats de crédit aux entreprises ne permettra plus au dirigeant des TPE de comparer les offres qui peuvent résulter de montages complexes. Le TEG est le résultat d'un calcul mathématique qui ne présente pas de difficulté. Il permet de s'engager de façon éclairée